

# Tournoi Amical de Bowling Renault 2018

**Samedi 14 avril au Bowling de Thiais**

## Règlement

Le tournoi Amical de Bowling Renault 2018 est ouvert aux membres du **personnel RENAULT ouvrant droits et leurs ayants droit (conjoint et enfant(s) à charge) ainsi qu'aux personnes extérieures (prestataires et accompagnants)**.

Elle se déroulera **au Bowling de Thiais le samedi 14 avril 2018**.

L'accueil se fera à partir de 10 h 00 et **la rencontre commencera à 10 h 30 précises**.

Les équipes pourront être constituées de joueurs et joueuses d'un même service, d'une même direction, d'une même famille ou d'une même section sportive de l'ESR, toutefois l'ensemble des participants ne pourra excéder **48 joueurs** (3 joueurs par piste pour 16 pistes). Chaque équipe devra comporter au moins 3 personnes et porter un nom d'identification (Direction, Service ou autre désignation).

La participation est de **11,70 € par joueur engagé pour le personnel RENAULT et ses ayants droit et de 19,50 € pour les personnes extérieures**. Ce coût comprend :

- Le petit déjeuner d'accueil
- le prix des 4 parties de bowling et la location des chaussures

Pour être pris en compte le bulletin d'inscription doit être accompagné du chèque de règlement correspondant à la participation des joueurs, établi à l'ordre de **l'ES RENAULT**. Il sera adressé au Président de la section Bowling :

- **Philippe DELORT – 06 67 44 74 45/ [philippe.delort@free.fr](mailto:philippe.delort@free.fr)**

Les inscriptions seront enregistrées dans l'ordre chronologique de leur réception, dans la limite des places disponibles (48). Les inscriptions excédentaires seront placées en liste d'attente.

**Option** : Pour les personnes qui le désirent, la matinée pourra se poursuivre par un repas pris ensemble dans un restaurant proche du bowling. Le coût du restaurant sera réglé sur place à la fin du repas par chaque participant.

**La matinée se déroulera de la façon suivante :**

- **10 h 00** : - accueil avec petit déjeuner
- **10 h 30 précises** : - début de la rencontre
- **vers 13 h 30** : - proclamation des résultats et remise des trophées.

Pour chaque partie, les 3 meilleurs scores de chaque équipe seront pris en compte.

Sera déclaré vainqueur l'équipe qui aura totalisé le plus grand nombre de quilles sur les 3 meilleures lignes de chacune des 4 parties. En cas d'égalité on retiendra l'équipe qui aura le plus petit écart entre la meilleure et la plus faible série de l'ensemble de ses joueurs.

Pour les classements individuels les participants seront répartis en 4 catégories :

- dames licenciées FFBSQ (Fédération Française de Bowling et des Sports de Quilles)
- dames non licenciées
- hommes licenciés FFBSQ
- hommes non licenciés

**Les inscriptions seront enregistrées jusqu'au 9 avril 2018 dans la limite des places disponibles.**

L'équipe organisatrice

## Récompenses

**Récompenses collectives :**

- 1 trophée pour l'équipe classée 1ère
- 1 trophée pour l'équipe classée 2ème
- 1 trophée pour l'équipe classée 3ème

**Récompenses individuelles :**

- des lots récompenseront les meilleurs de chaque catégorie.

**En cours de jeu :**

Des friandises seront offertes aux joueurs réalisant des doublés et des triplés de « strikes » ou des fermetures de « splits ».